



**Parc international
Roosevelt de Campobello**

Le legs de l'amitié

ÎLE DE CAMPOBELLO
Nouveau- Brunswick, Canada

2022 RAPPORT ANNUEL
DE LA COMMISSION

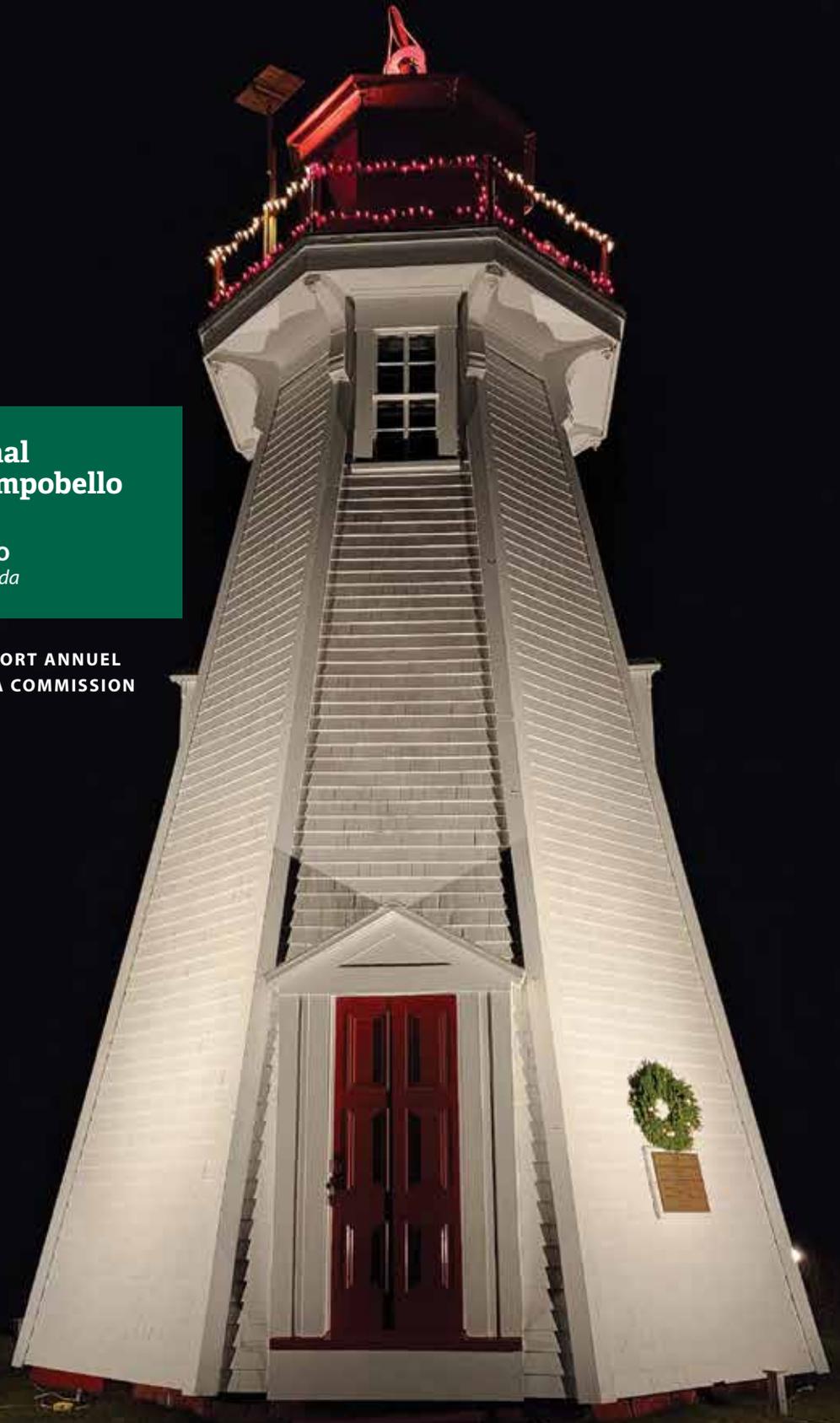


Table des matières Énoncé de Mission

Message du président
et du vice-président /
Couverture Intérieur

Message du Directeur
exécutif /surintendant / 1

Rapports des secteurs /2

Transitions 2022 / 4

Commissaires et gestion / 6

Finances / 7

Page couverture :

Décoration lumineuse
pour le temps des Fêtes à
Mulholland.

Coopération internationale

Le parc international Roosevelt-Campobello est un exemple singulier de coopération internationale : il est administré, doté en personnel et financé conjointement par les peuples du Canada et des États-Unis. La magnifique maison d'été de Franklin et Eleanor Roosevelt est préservée dans un musée intérieur et un parc naturel en plein air sur l'île de Campobello, au Nouveau-Brunswick (Canada).

La Commission du parc international Roosevelt de Campobello a pour mission de faire comprendre aux populations des deux pays ce que « l'île adorée » du président Roosevelt signifiait pour lui et pour Eleanor Roosevelt et de donner une idée aux gens de la façon dont les Roosevelt ressentaient l'ambiance générale de l'île de Campobello.

Le parc international Roosevelt de Campobello conservera l'ambiance de la résidence d'été de Roosevelt telle qu'elle était lorsque le président et Mme Roosevelt étaient en vie. En outre, on y préservera et interprétera les régions naturelles du parc qui comptaient tant pour la famille Roosevelt.

Le parc international Roosevelt de Campobello soulignera son caractère international unique et symbolisera l'héritage de l'amitié entre les peuples du Canada et des États-Unis d'Amérique.



Parc international Roosevelt de Campobello

Île de Campobello, Welshpool,
Nouveau-Brunswick, Canada
459 Route 774, Welshpool NB, E5E 1A4
P.O. Box 129, Lubec, Maine 04652
(506) 752 2922 Le numéro vert: 1 (877) 851 6663
info@rooseveltcampobello.org
www.RooseveltCampobello.org

Message du président et du vice-président

Le président, Edward L. D. McLean (Canada), et le vice-président, Christopher du P. Roosevelt (États-Unis), souhaitent exprimer leur reconnaissance et leur grand respect à l'ensemble du personnel du parc, à l'équipe de gestion du parc et au directeur général/surintendant du parc pour cette année extraordinaire qui a marqué la fin des années difficiles de la COVID-19 et de la fermeture des frontières et qui a présidé à une transition très harmonieuse et professionnelle parmi les hauts dirigeants du parc. Pendant que les restrictions aux frontières et les exigences sanitaires concernant les voyages vers l'île Campobello en provenance du Canada et surtout des États-Unis se poursuivaient, le parc a graduellement augmenté sa fréquentation et a repris ses activités normales, mais a tout de même connu une réduction du nombre de visiteurs jusqu'à ce que certaines des restrictions aux frontières les plus difficiles soient levées au début de l'automne 2022.

L'année 2022 a commencé par un poste de haute direction à pourvoir. Une équipe de recrutement professionnelle binationale a été engagée pour recruter un nouveau directeur général/superintendant. Pendant la période où le poste était inoccupé, la Commission, les gestionnaires et le personnel ont fait preuve d'un dévouement, d'une participation et d'un engagement incroyables pour maintenir les activités et préparer l'ouverture du parc au public au début du mois de mai. Les efforts de recrutement ont permis de trouver un candidat très expérimenté, qualifié et talentueux de notre région, Jonathan F. Southern, qui a pris ses fonctions au parc le 1er avril 2022.

Le président Edward L.D. McLean (Canada) et le vice-président Christopher du P. Roosevelt (États-Unis) tiennent à exprimer leur appréciation et leur grand respect pour les employés du Parc international Roosevelt Campobello (la « Commission »), son équipe de direction et le directeur exécutif / surintendant pour une année extraordinaire marquant l'émergence des années difficiles de COVID 19, le franchissement des frontières et une transition très douce et professionnelle à la tête du parc international Roosevelt Campobello (le "Parc"). Depuis l'arrivée de Jon à la tête du personnel du parc, des améliorations marquées ont été apportées dans un grand nombre de domaines, et la Commission, le personnel de gestion et l'ensemble des employés se félicitent de sa présence.

Le président et le vice-président souhaitent également la bienvenue à plusieurs nouveaux membres américains de la Commission (en date du 5 octobre 2022, par nomination présidentielle américaine). Anna Eleanor (« Anne ») Roosevelt est passée du statut de commissaire remplaçante à celui de commissaire. L'auteur et historien Donald Soctomah a été nommé commissaire remplaçant. Il est membre de la nation Passamaquoddy.

L'ancienne juge fédérale Margaret (« Peggy ») Kravchuk, qui réside dans le Maine et en Caroline du Sud et possède une maison sur l'île Campobello, a été nommée commissaire remplaçante.

Grâce à l'importante participation de la Commission et du personnel, et après plusieurs mois de travaux effectués par Hemmings House Pictures Ltd. de Saint John, au Nouveau-Brunswick, le parc a reçu, juste avant son ouverture en mai, un nouveau film d'orientation qui, d'après tous les commentaires reçus, est à la fois bienvenu et très apprécié.

Le parc a fait d'importants progrès dans le développement de nouveaux sentiers d'accès dans le Espace Naturelle, ainsi que dans le processus d'obtention de permis dans le cadre de la procédure d'approbation de la province du Nouveau-Brunswick. En résumé, ce fut une très bonne année pour le parc et la Commission qui le gouverne. L'année 2023 s'annonce riche en changements positifs et en développements passionnants. Je vous remercie!

Edward L. D. McLean, président, Canada

Christopher du P. Roosevelt, vice-président, États-Unis

Message du Directeur exécutif/ surintendant

Ma première saison à titre de surintendant du parc international Roosevelt-Campobello a commencé dans un monde en mutation, comme nous n'en avons jamais connu. En 2022, le Parc a émergé de la pandémie pour célébrer une saison très réussie, grâce à la créativité et à la détermination de l'équipe du Parc, qui a permis au parc de revenir à un fonctionnement « normal ». Mon entrée en poste en avril, alors que le parc n'était pas pleinement opérationnel depuis deux ans, était pour le moins pleine d'incertitudes. Réaliser des activités sur l'île Campobello comporte toujours des défis, mais le Parc a dû faire face à une nouvelle série de difficultés. Des choses que nous tenions pour acquises dans le passé, comme l'approvisionnement en nourriture du Prince Café, la capacité à pourvoir les postes vacants, la disponibilité des équipements et des matériaux de construction nécessaires, et même des éléments de base comme l'approvisionnement en carburant, sont devenues des problèmes logistiques comme jamais auparavant. Malgré ces défis, je suis heureux de dire que 2022 a été une saison remarquable. J'exprime ma plus sincère gratitude à l'équipe du personnel et aux membres de la Commission du parc, qui ont tous veillé à ce que ma transition soit aussi harmonieuse que possible et à ce que notre saison soit couronnée de succès. Tout le monde était ravi d'accueillir à nouveau les visiteurs dans le Parc.

Les voyageurs avaient déjà montré leur réticence face aux restrictions aux frontières, et les restrictions liées à la pandémie n'ont pas fait exception à la règle. Une augmentation inattendue et significative du nombre de visiteurs à la fin de la saison en octobre nous a montré que de nombreux visiteurs attendaient la levée des restrictions aux frontières. La saison a démarré lentement, mais avec un changement démographique par rapport à nos tendances de fréquentation antérieures. Au cours de la saison 2022, le Parc a accueilli de nombreux jeunes visiteurs, en particulier ceux à la recherche d'expériences de plein air de qualité dans les Espace Naturelles et les sentiers. Le Parc a également constaté une augmentation significative du nombre de visiteurs canadiens, les séjours dans des endroits plus sûrs étant plus populaires. En 2023, nous axerons notre stratégie sur la poursuite de l'attraction et de la croissance de ces nouveaux groupes démographiques de visiteurs.

Alors que nous préparons la saison 2023, il reste beaucoup à faire. En coulisses, un énorme travail de planification et d'entretien doit être réalisé afin d'entretenir les chalet historiques du Parc, les bâtiments annexes, le vaste réseau de sentiers et près de 3 000 acres d'Espace Naturelles, y compris certains des derniers rivages totalement non aménagés de la côte Est de l'Atlantique. Je me réjouis à l'idée d'apporter de nouvelles forces à une équipe déjà formidable. Nous avons déjà commencé à renforcer l'équipe avec l'arrivée d'un superviseur des zones naturelles. Peter Colman, qui vient du Parc national d'Acadia, a rejoint notre équipe de direction au début de l'été pour apporter sa vaste expérience en matière de conception de sentiers et de pratiques exemplaires de gestion écologique des zones naturelles. En 2023, la Commission ajoutera à cette équipe un intendant des zones naturelles, dans le cadre de son engagement en faveur d'un développement écologique et de l'amélioration de l'accès et des possibilités de loisirs dans les Espaces Naturelles du Parc, qui sont de plus en plus populaires.

S'appuyant sur les travaux de 2022, l'équipe de gestion continuera l'année prochaine à se concentrer sur la mise à jour de son inventaire des ressources naturelles, actualisera son plan d'amélioration des immobilisations afin de s'attaquer au vieillissement des équipements et des infrastructures, et continuera à examiner les gains d'efficacité opérationnels, dans un contexte où les difficultés économiques et les hausses de prix semblent persistantes. La Commission ajoutera également un nouveau gestionnaire des services aux visiteurs, qui sera chargé de poursuivre l'élaboration de la programmation du Parc et des expériences éducatives et récréatives, ainsi que de renforcer notre engagement à améliorer continuellement les services aux visiteurs. Le service du marketing et des communications sera chargé d'élaborer une stratégie visant à poursuivre nos objectifs de cibler une population plus jeune, d'augmenter le nombre de visiteurs canadiens et d'attirer une population diversifiée de visiteurs. En 2023, nous continuerons à tisser des liens avec l'industrie des navires de croisière, car le Parc devient une destination de plus en plus populaire pour les touristes de croisière. Nous continuons également à travailler avec les agences frontalières des deux pays afin de trouver des moyens plus faciles d'amener des groupes sur l'île.

Le fait d'avoir été choisi par la Commission du parc international Roosevelt-Campobello pour occuper le poste de Directeur exécutif / Surintendant est sans aucun doute l'un des plus grands honneurs que j'ai reçus à ce jour, et je me réjouis de servir en toute impartialité au cours des prochaines années, qui s'annoncent passionnantes.

Restez à l'affût! La saison 2023 promet d'être exaltante!

Jon Southern
Directeur exécutif / Surintendant

Rapports des secteurs

SERVICES AUX VISITEURS

Pour le personnel de la Commission, la saison 2022 a été excitante et positive, car c'était la première année que le parc était entièrement ouvert depuis le début de la pandémie. Le personnel des services aux visiteurs était prêt à accueillir les visiteurs et à leur faire partager l'histoire des Roosevelts lors de l'inauguration du 15 mai. Bien que la saison du Parc ait commencé lentement, nous avons connu un mois d'octobre extraordinairement chargé, avec un afflux de visiteurs en fin de saison, suite à la levée des restrictions aux frontières et d'ArriveCan.

Les visites guidées du chalet Roosevelt ont été bien accueillies par 17 943 visiteurs, qui ont profité de cette expérience informative et interactive pour remonter le temps jusqu'à l'époque des Roosevelts sur leur « île bien-aimée ».

Le programme « Thé d'Eleanor » du Parc a débuté la saison 2022 avec deux présentations de thé gratuites offertes quotidiennement aux visiteurs à 11 heures et à 15 heures, avec la plupart des séances étant entièrement remplies. La seule différence entre les deux est que le thé de 11 heures est offert selon le principe du premier arrivé, premier servi, tandis que le thé de 15 heures peut être réservé en ligne afin d'avoir une place garantie. Le thé a été apprécié par 6 361 visiteurs cette saison. Le Parc a été en mesure d'étendre le programme « Thé d'Eleanor » au-delà de son enceinte, notamment sur un bateau de croisière à Eastport, dans le Maine, à la Campobello Island Consolidated School, où 120 élèves étaient présents, ainsi qu'au sein de quelques groupes de personnes âgées de la région. Le personnel du parc a déjà commencé à établir des relations avec les écoles de la région, non seulement pour offrir une version personnalisée de la présentation du thé aux écoliers, mais aussi pour organiser des voyages scolaires dans le Parc.

Le Parc s'efforce de nouer des relations plus étroites avec les collectivités locales en organisant de nombreux événements tout au long de l'année. Parmi les faits saillants de ces efforts, citons un concert de musique au gîte Adams, des réunions annuelles accompagnées de repas pour plusieurs organisations locales, une exposition d'art et deux événements musicaux pour le « Fog Festival » (festival du brouillard) de l'île Campobello, une marche hantée à l'occasion de l'Halloween pour la communauté – qui a attiré un nombre incroyable de personnes –, une soirée cinéma pour les enfants, ainsi que la collecte de fonds du « Festival of Trees » (festival des arbres), en décembre. Le parc a également accueilli plusieurs groupes de touristes, des visiteurs en autocar et des programmes autoguidés qui ont placé le Parc au centre de leur programmation.

Le Prince Café propose une gamme de soupes, sandwiches, salades, desserts et boissons fraîchement préparés. Les visiteurs peuvent se détendre dans ce chalet historique, tout en profitant d'une vue imprenable sur Eastport, dans le Maine.



Le phare de Mulholland Point a bénéficié de la présence quotidienne d'un interprète, et le Canadian Whale Institute a accueilli un étudiant dans le bâtiment d'exposition des mammifères marins pendant dix semaines. Ensemble, ils se sont entretenus avec 5 361 visiteurs. Plusieurs bateaux de croisière ont organisé des excursions dans le parc cette année, et le Parc a prolongé sa saison d'ouverture jusqu'à la fin du mois d'octobre pour accueillir les groupes de fin de saison. De mai à octobre, les Espaces Naturelles ont accueilli 69 499 visiteurs, y compris des habitants de la région, qui ont profité des sentiers de randonnée, des chemins de promenade et des pistes cyclables. La saison a vu une augmentation significative du nombre de visiteurs canadiens à la recherche de loisirs de plein air locaux, abordables et de meilleure qualité.

Le plan de réorganisation des collections progresse. Ce projet se poursuivra tout au long des prochaines années. Des améliorations ont été entreprises au centre d'accueil des visiteurs du parc pour la saison 2023. Cette saison, le parc a diffusé sa nouvelle version de la vidéo de bienvenue « Beloved Island » (Île bien-aimée), qui a été bien accueillie et qui met particulièrement en valeur les quelque 3 000 acres d'Espaces Naturelles du Parc.

En 2023, le Parc élaborera sa propre programmation passionnante, qui mettra en lumière la riche histoire culturelle de la région et qui verra le parc établir des partenariats plus étroits avec les écoles locales, les groupes communautaires et la nation Passamaquoddy. Le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme sera célébré en 2023. Des recherches et une planification tout au long de la période d'inactivité sont en cours pour garantir des expériences passionnantes et positives aux visiteurs en 2023.



Isabelle Murray profite de l'un des événements « Thé d'Eleanor » organisés par le Parc pour les enfants.

BÂTIMENTS ET TERRAINS

Le service des bâtiments et des terrains a connu une saison 2022 productive et bien remplie. Les activités du parc sont revenues à la normale après deux années difficiles liées à la pandémie.

Bien qu'il subsiste plusieurs problèmes liés aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, le parc a pu, au fil de la saison, atteindre la plupart de ses objectifs d'entretien et d'amélioration pour la saison.

La restauration de la terrasse au bord de l'eau du chalet Roosevelt, commencée en 2021, a été achevée. Il s'agissait notamment de remplacer entièrement les piliers en béton détériorés, de reproduire les escaliers, les rampes et les panneaux de bois en treillis. Au-delà de la préservation du bâtiment, cet important projet permettra aux programmes d'interprétation d'utiliser pleinement la terrasse du chalet. La peinture extérieure du côté ouest du cottage Roosevelt a été achevée. D'autres travaux ont été effectués au chalet Roosevelt, notamment l'amélioration du système d'alarme et de communication.

Le service a été renforcé cette saison par l'arrivée de Peter Colman, superviseur des zones naturelles. Possédant 30 ans d'expérience dans la conception et la construction de sentiers, M. Colman a commencé à dresser un inventaire des infrastructures des zones naturelles et a entamé d'importants travaux liés au déplacement de sections de plusieurs sentiers menacés par l'érosion, ainsi qu'à l'élaboration de nouveaux sentiers potentiels et de nouvelles expériences pour nos visiteurs. En 2023, le parc se réjouit d'ajouter à l'équipe un intendant des zones naturelles et des sentiers, car nous nous concentrons sur l'amélioration des possibilités d'accès et sur les pratiques exemplaires en matière de gestion écologique.

Voici d'autres faits marquants de la saison :

- Le Parc a remplacé son appareil de levage aérien vieillissant et a ajouté de nouveaux équipements afin de permettre un accès sûr et efficace lors des travaux à effectuer sur les parties supérieures des chalets historiques
- Le Parc a acheté deux nouvelles camionnettes pour remplacer les véhicules vieillissants
- Le phare de Mullholland Point a été peint
- Le site de Mulholland Point a également fait l'objet d'améliorations importantes, notamment le réaménagement de l'allée et du stationnement
- Le Parc a lancé un programme de pêche avec remise à l'eau des prises destiné aux jeunes à l'étang de Porter's Hollow. Grâce à un partenariat avec les membres de la communauté, ce projet a été couronné de succès, et nous continuerons à le proposer en 2023
- D'importantes améliorations ont été apportées à la terrasse d'observation de Friar's Head
- La terrasse d'observation d'Eagle Hill a été remplacée.
- Le réseau de fibres optiques a été achevé et relie la plupart des zones du parc à Internet à 1 gigabit et à des systèmes de communication perfectionnés, un projet novateur et unique pour cette région

En 2023, l'accent sera davantage mis sur les Espaces Naturelles du Parc et sur l'amélioration des terrains. Les conditions météorologiques défavorables qui ont prévalu récemment, ainsi que le temps plus humide de l'hiver, nous ont laissé beaucoup à faire au printemps avant l'ouverture du parc. Nous examinerons également les projets de relocalisation des sentiers, dans le cadre de l'élaboration d'un plan d'atténuation des changements climatiques par le personnel du Parc.

Le Parc continue de travailler à la réalisation d'une étude d'impact environnemental en vue de la mise en œuvre de notre sentier le plus excitant à ce jour, qui relierait Lower Duck Pond et Upper Duck Pond par une passerelle flottante traversant les marais.



Le remplacement des équipements d'entretien essentiels se poursuit.

Les commissaires, de gauche à droite:
Christopher du P. Roosevelt,
Karen Ludwig, Sénateur Angus King,
Michel Doiron, Kathleen McNair
Edward L. D. McLean, Anne Roosevelt,
L'honorable Michael A. Meighen
C.M.Q.C., Philip W. Conkling



Anne Roosevelt



Margaret Kravchuk



Donald Soctomah

NOMINATIONS DE NOUVEAUX COMMISSAIRES

Le Parc accueille plusieurs nouveaux membres américains à la Commission (depuis le 5 octobre 2022, par nomination présidentielle américaine). Le parc international Roosevelt-Campobello a le plaisir d'annoncer la nomination de nouveaux commissaires à la Commission du parc : Anna Eleanor (Anne) Roosevelt est passée de commissaire remplaçante à commissaire, et Margaret (Peggy) Kravchuk et Donald G. Soctomah ont été nommés commissaires remplaçants.

ANNA « ANNE » ELEANOR ROOSEVELT

Anna Eleanor Roosevelt (connue sous le nom d'Anne) a récemment pris sa retraite en tant que directrice générale de Goodwill of Northern New England, une entreprise sociale innovante qui permet aux personnes et aux familles de trouver la stabilité par le travail.

Elle a auparavant occupé le poste de vice-présidente, Responsabilité sociale à l'échelle mondiale, chez Boeing, à Chicago, jusqu'en 2011. Au cours de sa carrière, elle a occupé des postes de direction dans les domaines de la philanthropie, des politiques publiques, de la politique, des arts et de l'enseignement supérieur.

En 2013, Anne Roosevelt a reçu la médaille du mérite du commissaire de la reine de la province de Zélande, aux Pays-Bas, en reconnaissance de son travail de transmission de l'héritage et des valeurs de ses grands-parents.

Actuellement, elle préside l'Institut Roosevelt à New York et siège aux conseils d'administration de Maine Grains Inc., du Maine Community College System et de la Jim

Browne Foundation. Les présidents Obama et Biden l'ont nommée à la Commission du parc international Roosevelt-Campobello. Elle est membre du Center for Corporate Citizenship du Boston College.

Mme Roosevelt est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université Stanford et d'une maîtrise en bibliothéconomie de l'Université de Caroline du Nord à Chapel Hill, ainsi que de plusieurs doctorats honorifiques. Elle vit dans l'État du Maine et a cinq petits-enfants qu'elle adore.

MARGARET « PEGGY » JANE KRAVCHUK Membre Suppléante de la Commission

Margaret Kravchuk est diplômée de la faculté de droit de l'Université du Maine à Portland. Après l'obtention de son diplôme en 1976, elle s'est installée à Bangor, dans le Maine, et a passé les trente-huit années suivantes en tant que procureur et juge dans le Maine. En 1985, le gouverneur Joseph Brennan l'a nommée à la Cour de district du Maine, et le gouverneur Jock McKernan l'a promue à la Cour supérieure du Maine cinq ans plus tard. Mme Kravchuk est devenue juge à la Cour de district fédérale du Maine en 2000 et a travaillé à Bangor et Portland. En 2002, Mme Kravchuk et son mari ont acheté une petite maison d'été sur l'île de Campobello, à Wilson's Beach, au Nouveau-Brunswick, pour s'y retirer les fins de semaine. Depuis qu'elle a pris sa retraite de la magistrature fédérale en 2014, Mme Kravchuk passe ses étés à Campobello chaque fois que cela est possible. Elle est bénévole à la bibliothèque publique de Campobello à Welshpool, au Nouveau-Brunswick, où elle travaille avec d'autres personnes dans les jardins de la bibliothèque. Mme Kravchuk fait également du bénévolat dans les tribunaux d'État de Calais et de Machias, où elle participe à des médiations dans des affaires de petites créances et de litiges entre propriétaires et locataires.

DONALD G. SOCTOMAH**Membre suppléant de la Commission**

Donald Soctomah est né à Eastport, dans le Maine, en face de la baie du Parc international Roosevelt Campobello, au Nouveau-Brunswick. M. Soctomah a fréquenté l'école de deux pièces de Pleasant Point Passamaquoddy, puis d'autres écoles à travers le pays, d'Hawaï à Brunswick, dans le Maine. Il a obtenu un baccalauréat en sciences de l'Université du Maine – Orono et a travaillé pendant trois ans pour le Service forestier des États-Unis. Il a ensuite travaillé pour le département forestier de Passamaquoddy pendant dix ans. M. Soctomah a été élu à l'assemblée législative du Maine pendant huit ans, à titre de représentant législatif des Passamaquoddy, et travaille actuellement à titre de responsable de la préservation historique tribale au sein de la tribu des Passamaquoddy. Il est l'auteur d'un livre pour enfants intitulé Remember Me, qui raconte l'histoire du jeune Franklin D. Roosevelt et du chef Passamaquoddy Tomah Joseph sur l'île de Campobello.

RICHARD J. WARREN**Membre sortant de la Commission**

Richard J. Warren (« Rick ») a été recommandé par le gouverneur de l'époque, Angus S. King, pour devenir membre de la Commission du parc international Roosevelt-Campobello et a été nommé à la Commission par le président George W. Bush le 31 août 2001. Sa démission est entrée en vigueur le 5 octobre 2022, lors de la nomination présidentielle de son successeur.

Rick est éditeur et DGE du Bangor Daily News, à Bangor, dans le Maine, et directeur de la Bangor Publishing Company. Il a notamment joué un rôle au sein de la Fédération du saumon de l'Atlantique (président émérite), a été directeur de la Mutual Insurance Limited à Hamilton, aux Bermudes, et a siégé aux conseils consultatifs de la Forest Society of Maine et de la Fondation Québec-Labrador. Rick était marié à Elizabeth Carter Warren, maintenant décédée, avec qui il a eu trois enfants : Courtney, George et Anne.

Au cours de son long et fructueux mandat à la Commission, Rick a été président de la Commission et membre du Comité exécutif et du Comité des finances et de l'audit. Il a été apprécié pour son jugement réfléchi, son expérience des affaires et de la finance, ainsi que son attitude modeste et tranquille, qui a incité ses collègues commissaires à l'écouter chaque fois qu'il contribuait aux délibérations de la Commission. Collègue respecté, courtois et diplomate, et véritable ami et gentleman en tout temps, Rick nous manquera beaucoup. La Commission lui exprime sa reconnaissance pour ses services et ses contributions et lui adresse ses meilleurs vœux pour l'avenir.

Commissioners

COMMISSAIRES**États-Unis**

Christopher du P. Roosevelt
Vice-président
Lyme, Connecticut

Anna « Anne » Eleanor Roosevelt
Embden, Maine

Sénateur Angus King
Brunswick, Maine

Canada

Edward L. D. McLean
Président
Saint John, Nouveau-Brunswick

Karen Ludwig
Saint Andrews
Nouveau-Brunswick

Michel Doiron
Shediac Bridge
Nouveau-Brunswick

REMPLAÇANTS**États-Unis**

Philip W. Conkling
Camden, Maine

Margaret « Peggy » Kravchuk
Bangor, Maine

Donald G. Soctomah
Motahkomikuk, Maine

Canada

Kathleen McNair
Calabogie, Ontario

L'honorable Michael A.
Meighen, C.M.Q.C.
Toronto, Ontario

Poste vacant



Rick Warren



Direction

Jon Southern
*Directeur exécutif/
surintendant*

Jennifer Lank
*Directrice des finances, de
l'administration et des ressources
humaines*

Stephen Smart
*Directeur des bâtiments et des
terrains*

Donald Fletcher
*Contremaître des bâtiments et des
terrains*

Peter Colman
Superviseur des zones naturelles

Jon Southern
*Directeur par intérim des services
aux visiteurs*

Jeffrey Cline
*Directeur des technologies de
l'information*

Jade Robbins
*Collaboratrice, Marketing et
communication*

Équipe du parc Administration

Vania Anthony
*Adjointe, Administration et
finances*

Kelley Fitzgerald
Adjointe administrative

Services aux visiteurs

Sherry Mitchell
*Superviseure et coordonnatrice
des collections*

Kendra Anthony
Coordonnatrice

Allison Smart, Connie Malloch, Debbie Mitchell, Elizabeth Sawtelle, Gerard Bourque, Laurel Matheson, Roger Quirk, Taunya Russell, Betty Jo Brine, Candi Phinney, Darlene Howlett, Darlene Savage, Laurel Storm, Violet Morton, Wendy Smart, Bryanna Smart, Dennis Mitchell, Cathy Schultz, Krista Murray, Natalie Barker, Victoria Matthews, Jessica Green, Bryanna Smart, and Karen Matthews

Services alimentaires, hébergement et retraites

Anna Fletcher
*Superviseure des services
alimentaires*

April Mitchell, Darcy Marzoll, Sharon Fletcher, Wendy Newman, Elizabeth Butler, Ashley Martin, Grace McCrea, Bree Williams, Ruth Barker, Teresa Alley, Kamden Foster, Maggie Barker, Courtney Alley and Paige Greenlaw

Bâtiments et terrains

BettiJo Newman, Blair Tinker, Bonnie Barker, Brent Kinney, Dana Barker, Danny Greenier, Dana Matthews, Daphne Savage, Jesse Blake, John Morton, Kerry Newman, Shaun McCrea, Jeremy Mills, Dwayne Galley, Peter Case, Robbie John Lahey, Terry Tinker, Wayne Moores, Bob Barnett, Dana Green, Rae Matthews, Jacob Newman

Foster & Company, LLC

Thomas R. Foster, CPA, membre directeur

78, rue Main, boîte postale C

Bucksport, Maine 04416

207 469-7364

Télécopieur 207 469-7365

fostercpas@aol.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'intention des commissaires
de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello

Avis

Nous avons vérifié les documents ci-joints, qui comprennent les états financiers de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello (un organisme à but non lucratif) au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021, le rapport de ses activités, le rapport de ses dépenses d'exploitation et le rapport de ses mouvements de trésorerie pour les années se terminant aux mêmes dates, de même que les notes d'accompagnement des états financiers.

À notre avis, les états financiers mentionnés ci-dessus présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022 ainsi que les changements dans la valeur de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices qui se sont terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis.

Fondement de l'opinion

Nous avons réalisé les vérifications dans le respect des normes généralement reconnues aux États-Unis. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes tenus d'être indépendants de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello et de nous acquitter de nos autres responsabilités éthiques conformément aux obligations pertinentes relatives à nos audits. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre vérification sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est chargée de préparer ces états financiers et de les présenter fidèlement, conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en œuvre et le maintien de mesures de contrôle interne pertinentes pour assurer la préparation et la présentation fidèle d'états financiers exempts de toute inexactitude importante attribuable à la fraude ou à une erreur.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est tenue d'évaluer s'il existe des conditions ou des événements, considérés dans leur ensemble, qui soulèvent un doute important quant à la capacité de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello à poursuivre son activité dans l'année qui suit la date à laquelle les états financiers sont prêts à être publiés.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de produire un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais n'est pas une assurance absolue; ainsi, un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues ne permet pas toujours de détecter les anomalies importantes qui pourraient exister. Le risque de non-détection associé à une anomalie importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui associé à une anomalie importante résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes. Les anomalies sont considérées comme importantes s'il existe une probabilité substantielle qu'elles influencent le jugement porté par un utilisateur raisonnable d'après les états financiers.

En effectuant notre audit conformément aux normes d'audit généralement acceptées, nous :

- exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit;
- cernons et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques. De telles procédures comprennent le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers;
- acquérons une compréhension des aspects du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité des contrôles internes de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello. Pour cette raison, aucune opinion à cet égard n'est formulée;
- évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que la présentation d'ensemble des états financiers;
- déterminons, selon notre jugement, s'il existe des conditions ou des événements, considérés dans leur ensemble, qui soulèvent un doute important quant à la capacité de la Commission du parc international Roosevelt de Campobello à poursuivre son activité pendant une période raisonnable.

Nous sommes tenus de communiquer aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit, les résultats importants des travaux d'audit, et certaines questions liées au contrôle interne que nous avons relevées au cours de l'audit.

Fisher + Co. LLC

Bucksport, Maine
14 février 2023

COMMISSION DU PARC INTERNATIONAL ROOSEVELT DE CAMPOBELLO
ÉTAT DES DÉPENSES D'EXPLOITATION
POUR LES EXERCICES AYANT PRIS FIN LE 31 DÉCEMBRE 2022 ET LE 31 DÉCEMBRE 2021
(en dollars américains)

ANNEXE A

ACTIFS	2022 \$	2021 \$
Actifs à court terme		<u>Redressés</u>
Espèces	747 179	1 683 556
Investissements	2 209 963	847 862
Créances	13 839	18 791
Stocks	45 790	41 388
Charges payées d'avance	53 700	88 603
Total des actifs à court terme	3 070 471	2 680 200
Actifs à long terme		
Stocks	99 846	106 171
Immobilisations corporelles – Montant net	7 100 339	7 179 767
Total des actifs à long terme	7 200 185	7 285 938
<u>Total des actifs</u>	10 270 656	9 966 138
 PASSIFS ET ACTIFS NETS		
Passifs à court terme		
Comptes créditeurs	40 083	7 017
Rémunération comptabilisée et taxes et avantages connexes	61 019	20 845
Congés de maladie et congés annuels comptabilisés	282 608	317 741
Revenus reportés	357 000	640 000
Total des passifs à court terme	740 710	985 603
Actifs nets		
Sans restrictions externes	9 529 946	8 980 535
Avec restrictions externes	-	-
Total des actifs nets	9 529 946	8 980 535
<u>Total des passifs et des actifs nets</u>	10 270 656	9 966 138

Voir les notes complémentaires.

	<u>2022 \$</u>	<u>2021 \$</u>
Activités de fonctionnement		<u>Redressés</u>
Revenus, gains et autres soutiens		
Subventions fédérales :		
Canada – Fonctionnement	1 691 055	1 657 897
États-Unis – Fonctionnement	1 691 055	1 657 897
Programmes d'été pour jeunes du Nouveau-Brunswick	4 208	4 571
Subventions du Nouveau-Brunswick	-	1 825
Dons de visiteurs et autres dons	27 433	10 601
Services aux visiteurs	229 940	46 988
Autre	<u>6 422</u>	<u>1 204</u>
Total des revenus, des gains et des autres soutiens	<u>3 650 113</u>	<u>3 380 983</u>
Dépenses et pertes		
Services du parc	2 530 951	2 292 652
Gestion et généralités	<u>529 412</u>	<u>521 715</u>
Total des dépenses et des pertes	<u>3 060 363</u>	<u>2 814 367</u>
Variation des actifs nets d'exploitation	<u>589 750</u>	<u>566 616</u>
Activités hors exploitation		
Placement à rendement – Net	(1 699)	(1 315)
Taux de change – Gain (perte)	<u>(38 640)</u>	<u>(2 512)</u>
Total des activités hors exploitation	(40 339)	(3 827)
Variation totale des actifs nets d'exploitation	549 411	562 789
Actifs nets en début d'exercice	<u>8 980 535</u>	<u>8 417 746</u>
Actifs nets en fin d'exercice	<u><u>9 529 946</u></u>	<u><u>8 980 535</u></u>

Voir les notes complémentaires.

ANNEXE C

	<u>2022 \$</u>		<u>2021 \$</u>	
	<u>Parc Services</u>	<u>Gestion et généralités</u>	<u>Parc Services</u>	<u>Redressé Gestion et généralités</u>
		<u>Total</u>		<u>Total</u>
Personnel administratif	-	249 609	-	141 091
Personnel de sécurité	14 668	-	233 177	-
Personnel d'entretien	376 514	-	411 547	-
Personnel des services aux clients	615 804	-	609 828	-
Personnel de jardinage	258 389	-	203 287	-
Charges sociales et avantages sociaux	310 014	57 981	302 390	98 265
<u>Total – Services du personnel</u>	<u>1 775 389</u>	<u>307 590</u>	<u>1 760 229</u>	<u>239 356</u>
		<u>2 082 979</u>		<u>1 999 585</u>
Coût des ventes des services aux clients	122 464	-	37 772	-
Commission	-	8 738	-	5 823
Services professionnels	10 501	119 633	4 189	198 624
Commercialisation et publications	50 186	-	25 846	-
Services publics et téléphone	66 277	36 536	60 206	26 312
Assurances	50 726	21 005	47 784	14 627
Entretien du parc	196 997	-	84 345	-
Fournitures de bureau	-	10 866	-	13 251
Autre	28 412	17 563	67 533	16 241
Amortissement	229 999	-	204 748	-
<u>Total des autres coûts de fonctionnement</u>	<u>755 562</u>	<u>221 822</u>	<u>532 423</u>	<u>282 359</u>
		<u>977 384</u>		<u>814 782</u>
<u>Total des coûts de fonctionnement – (Annexe B)</u>	<u>2 530 951</u>	<u>529 412</u>	<u>2 292 652</u>	<u>521 715</u>
		<u>3 060 363</u>		<u>2 814 367</u>

Voir les notes complémentaires.

	<u>2022 \$</u>	<u>2021 \$</u> <u>Redressés</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) des actifs nets – (Annexe B)	549 411	562 789
Rajustement de rapprochement entre la variation des actifs nets et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation :		
Amortissement	237 480	212 229
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(5 552)	(1 204)
(Gain) perte non réalisé(e) sur investissements	21 058	18 724
Changements dans les actifs et les passifs d'exploitation :		
(Augmentation)/Diminution des créances	4 952	43 550
(Augmentation)/Diminution des charges payées d'avance	34 903	(3 025)
(Augmentation)/Diminution des stocks	1 923	(1 647)
Augmentation/(Diminution) des comptes créditeurs	33 066	(83 601)
Augmentation/(Diminution) de la rémunération comptabilisée et des charges afférentes	40 174	(30 641)
Augmentation/(Diminution) des congés de maladie et des congés annuels accumulés	(35 133)	(39 283)
Augmentation/(Diminution) des revenus reportés	<u>(283 000)</u>	<u>640 000</u>
Encaisse nette liée aux activités d'exploitation	<u>599 282</u>	<u>1 317 891</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Achats d'investissements	(1 783 159)	(222 073)
Produits liés aux ventes et investissements à échéance	400 000	409 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(169 295)	(129 236)
Produits liés aux ventes d'équipement	<u>16 795</u>	<u>5 946</u>
Liquidités nettes affectées aux activités d'investissement	<u>(1 535 659)</u>	<u>63 637</u>
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(936 377)	1 381 528
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	<u>1 683 556</u>	<u>302 028</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice – (Annexe A)	<u><u>747 179</u></u>	<u><u>1 683 556</u></u>

Note 1 – Description de l'organisation

La Commission du parc international Roosevelt de Campobello (la Commission) a été fondée le 14 août 1964 par les gouvernements du Canada et des États-Unis afin de commémorer le président Franklin D. Roosevelt et de créer un symbole de la relation d'amitié qui unit le peuple canadien et le peuple américain.

Note 2 – Sommaire des principales conventions comptables

Méthode de présentation – Les états financiers de la Commission ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus aux États-Unis (« PCGR américains »), qui exigent que la Commission produise des rapports sur sa situation financière et ses activités conformément aux classifications suivantes d'actifs nets :

Actifs nets sans restrictions externes : Les actifs nets ne sont pas assujettis à une restriction imposée de l'externe et peuvent être utilisés à toute fin dans la réalisation des objectifs principaux de la Commission. La Commission et la direction peuvent à leur discrétion utiliser ces actifs nets.

Actifs nets avec restrictions externes : Les actifs nets sont assujettis aux stipulations imposées par les donateurs et les subventionneurs. Certaines restrictions externes sont de nature temporaire et seront appliquées par les actions de la Commission ou au fil du temps. D'autres restrictions externes sont perpétuelles et le donateur exige que les fonds soient maintenus à perpétuité.

Les contributions avec restrictions externes sont inscrites comme des augmentations aux actifs nets avec restrictions externes. Lorsqu'une restriction vient à échéance, les actifs nets sont reclassés d'actifs nets avec restrictions à actifs nets sans restrictions dans les états des activités.

Les contributions avec restrictions externes sont inscrites à titre d'augmentation des actifs nets sans restrictions externes si la restriction a été appliquée ou est venue à échéance à l'intérieur de la période de déclaration au cours de laquelle la contribution est reconnue. Au cours de 2021 et de 2020, les restrictions de toutes les contributions et subventions avec restrictions reçues ont été appliquées au cours de la période de déclaration visée.

Évaluation de l'exploitation – Les états des activités déclarent tous les changements aux actifs nets, y compris les changements aux actifs nets provenant des activités liées ou non à l'exploitation. Les activités d'exploitation sont composées des postes attribuables aux services de parc en cours de la Commission. Les activités non liées à l'exploitation se limitent aux ressources qui rentabilisent les placements et aux autres activités considérées comme étant de nature inhabituelle ou non récurrente.

Trésorerie et équivalents de trésorerie – La trésorerie de la Commission est composée de dépôts d'argent dans les banques. Les équivalents de trésorerie représentent les fonds de marché monétaire ou les placements à court terme et sont assortis d'une échéance initiale de trois mois ou moins à partir de la date d'achat, à l'exception des montants détenus dans des portefeuilles de placements investis à long terme.

Concentration du risque de crédit – Il s’agit des instruments financiers qui assujettissent la Commission à des concentrations de risque de crédit composées principalement de trésorerie, d’équivalents de trésorerie et de placements monétaires. La Commission conserve sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans différents comptes bancaires qui, par moments, peuvent dépasser les limites assurées par le gouvernement fédéral. Les fonds qui dépassent ces limites dans des banques aux États-Unis peuvent être protégés davantage par des titres de la Réserve fédérale donnés en garantie. Les comptes de trésorerie et d’équivalents de trésorerie de la Commission ont été déposés dans des institutions financières de qualité élevée de crédit. La Commission n’a pas connu de pertes liées à de tels comptes et n’en prévoit pas.

Placements – Les placements sont comptabilisés au coût, s’ils sont achetés, ou à leur juste valeur, s’ils sont donnés. Par la suite, les placements sont comptabilisés à leur juste valeur dans l’état de la situation financière, et les changements de juste valeur sont comptabilisés comme rendement sur investissement dans les états des activités.

Les achats et les ventes de titres sont reflétés en fonction de la date de transaction. Les gains et pertes sur les ventes de titres sont basés sur le coût moyen et sont inscrits dans les énoncés des activités au cours de la période de vente des titres. Les intérêts sont inscrits lorsqu’ils sont versés.

Évaluation de la juste valeur – La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait obtenu pour vendre un actif dans les marchés principaux ou le marché le plus avantageux pour l’actif dans le cadre d’une transaction normale entre des participants au marché à la date d’évaluation. La juste valeur devrait être basée sur les hypothèses que les participants au marché utiliseraient lorsqu’ils établissent le prix d’un actif. Les PCGR américains établissent une hiérarchie de la juste valeur qui établit la priorité des placements en fonction de ces hypothèses. La hiérarchie de la juste valeur donne la plus haute priorité aux cours cotés sur les marchés actifs (données d’entrée observables) et la plus faible priorité aux hypothèses de l’entité (données d’entrée non observables). La Commission regroupe les actifs à leur juste valeur selon trois niveaux en fonction des marchés sur lesquels les actifs et les passifs sont échangés et de la fiabilité des hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur. Les niveaux sont les suivants :

- | | |
|----------|---|
| Niveau 1 | Cours non ajustés, cotés sur le marché pour des actifs ou des passifs identiques sur des marchés actifs à la date de l’évaluation. |
| Niveau 2 | Autres données d’entrée observables directement ou indirectement, y compris les suivantes : <ul style="list-style-type: none">▪ cours pour des actifs et des passifs similaires sur des marchés actifs;▪ cours pour des actifs identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs;▪ données d’entrée autres que les cours du marché qui sont observables pour l’actif ou le passif; et• données d’entrée dérivées principalement d’autres données de marché observables ou corroborées par celles-ci. |
| Niveau 3 | Données d’entrée observables qui ne peuvent être corroborées par des données de marché observables. |

Stocks – Les stocks sont évalués selon la méthode de la moindre valeur entre le coût et le prix de marché. Le coût a été déterminé selon la méthode « premier entré, premier sorti ».

Immobilisations corporelles, montant net – Sont inscrits à l’actif les achats de biens et d’équipement dont le coût individuel dépasse 5 000 \$, y compris ceux qui sont effectués en vertu de contrats de location-acquisition. Les dépenses d’amortissement sont comptabilisées selon la modalité linéaire. La durée de vie utile estimative est de 5 à 15 ans pour l’équipement et de 40 ans pour les bâtiments et les améliorations. Les trésors historiques, tels que la maison d’été de Roosevelt et son contenu, n’ont pas été amortis. Les biens donnés sont consignés à leur juste valeur marchande à la date du don. Les dons originaux s’assimilent principalement à la maison d’été de Roosevelt. Les dépenses liées à la restauration des artefacts sont imputées à l’exercice au fur et à mesure que les travaux progressent et elles ne sont ni capitalisées ni amorties.

Cumul des passifs de congés de maladie et de congés annuels – Les employés peuvent accumuler des congés de maladie et des congés annuels jusqu’à un nombre maximum d’heures qui varie en fonction de la durée du service. Il est prévu que cette charge sera payée au fur et à mesure que les employés termineront leur emploi; elle a donc été inscrite comme élément de passif. Quelques employés ont accumulé des congés de maladie qui dépassent le montant inscrit au passif. Ils ne seraient payés pour cette période excédentaire qu’à la discrétion de la Commission en cas de maladie reconnue. Il est peu probable que ces paiements soient versés, de sorte qu’il n’est pas possible d’en calculer le montant.

Revenus reportés – Les revenus reportés consistent en des subventions du gouvernement des États-Unis dont l’usage est restreint à l’année subséquente.

Comptabilisation des produits – La Commission a analysé les dispositions de l’ASC Topic 606 du FASB, *Revenue from Contracts with Customers*, et a conclu qu’aucun changement n’était nécessaire pour se conformer à la nouvelle norme. Les ventes ne contiennent pas d’élément de livraison, et les produits sont comptabilisés à un moment unique, lorsque la propriété, les risques et les avantages sont transférés.

La Commission gère un programme de restauration dans le parc, des activités d’interprétation, une boutique de cadeaux et de l’hébergement. Les recettes sont comptabilisées lorsque les ventes de nourriture et de marchandises ont lieu ou lorsque la programmation et l’hébergement ont été fournis.

Les ventes de nourriture et de marchandises ont lieu dans le parc. Les activités d’interprétation et l’hébergement peuvent être réservés avant la visite du parc; ces réservations sont effectuées au cours de l’année civile.

<u>Ventes par type</u>	<u>2022 \$</u>	<u>2021 \$</u>
Services alimentaires	153 156	30 782
Activités d’interprétation	500	4 243
Boutique de cadeaux	56 113	9 151
Hébergement	20 171	2 812
 Totaux	 <u>229 940</u>	 <u>46 988</u>

En 2021, les activités ont été fortement touchées par la pandémie de COVID-19.

Contributions – Les contributions reçues sont inscrites à titre d’actifs nets sans restrictions externes ou d’actifs nets avec restrictions externes, selon l’existence et la nature de toute

restriction imposée par des donateurs. Les contributions avec restrictions externes sont inscrites à titre d'augmentation des actifs nets sans restrictions externes si la restriction expire à l'intérieur de la période de déclaration au cours de laquelle la contribution est reconnue. Toutes les autres contributions avec restrictions externes sont inscrites à titre d'augmentation des actifs nets avec restrictions externes, selon la nature de la restriction. Lorsqu'une restriction vient à échéance (c'est-à-dire lorsqu'une restriction de temps prévu s'achève ou qu'une restriction d'objectif est réalisée), les actifs nets avec restrictions sont reclassifiés parmi les actifs nets sans restrictions et déclarés dans les états des activités à titre d'actifs libérés des restrictions.

Les actifs non financiers apportés, y compris les biens immobiliers et les équipements, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don. Les contributions avec stipulations imposées par des donateurs à propos de la période d'utilisation des actifs contribués sont enregistrées comme actifs nets avec restrictions; autrement, les contributions sont enregistrées comme actifs nets sans restrictions.

Services fournis – Les contributions sous forme de services sont reconnues lorsque les services reçus créent ou améliorent des actifs non financiers, exigent des compétences spécialisées, sont fournis par des personnes possédant ces compétences et devraient généralement être achetés s'ils n'étaient pas fournis par voie de don. Les services fournis et les promesses de prestation de services qui ne répondent pas à ces critères ne sont pas reconnus.

Services fournis (suite) – Plusieurs bénévoles ont fait des contributions importantes de temps dans l'avancement de la mission de la Commission. Ces services ne sont pas reflétés dans les états des activités complémentaires, car ils ne répondent pas aux critères nécessaires pour être reconnus dans le cadre des PCGR américains.

Charges d'exploitation – Les coûts de prestation de programme et les autres activités ont été résumés sur une base fonctionnelle dans les états des activités. Par conséquent, certains coûts ont été répartis parmi les services du parc et appuient les services rendus. De telles attributions sont déterminées par la direction de façon équitable.

L'attribution des dépenses inclut les éléments suivants :

<u>Charges</u>	<u>Méthode de répartition</u>
Services au personnel	Équivalent temps plein
Services professionnels	Charges réelles pour services rendus
Services publics	Pourcentage par emplacement (centre de coûts)
Assurances	Pourcentage par emplacement (centre de coûts)
Entretien	Dépenses réelles par emplacement
Fournitures	Dépenses réelles par emplacement
Amortissement	Pourcentage par emplacement (centre de coûts)
Autre/commission	Dépenses réelles par emplacement

Utilisation d'estimations – Pour préparer des états financiers conformes aux PCGR américains, la direction doit produire des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur certains montants signalés ou divulgués. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

Responsabilité en matière d'impôt sur le revenu – À titre d'organisme fondé en vertu d'un accord international, la Commission est exemptée des impôts sur le revenu perçus par les gouvernements fédéraux, le gouvernement d'un État ou le gouvernement d'une province. Par conséquent, aucune provision pour l'impôt sur le revenu n'a été faite.

La Commission n'a pris aucune position fiscale incertaine assortie d'une reconnaissance ou d'une obligation de divulgation dans ses états financiers. La direction estime n'avoir exercé aucune activité assujettie à des impôts sur le revenu d'activités commerciales non complémentaires.

Note 3 – Disponibilité et liquidités

Le tableau suivant présente les actifs financiers de la Commission en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021 :

	<u>2022 \$</u>	<u>2021 \$</u>
Actifs financiers à la fin de l'exercice :		
Espèces	747 179	1 683 556
Investissements	<u>2 209 963</u>	<u>847 862</u>
Total des actifs financiers	<u>2 957 142</u>	<u>2 571 924</u>
Moins les montants qui ne sont pas disponibles pour être utilisés à l'intérieur d'un an :		
Actifs nets avec restrictions externes	-	-
Moins les actifs nets dont l'objectif est d'appliquer la restriction en moins d'un an	-	-
Fonds réservés par la Commission pour des projets de plus d'un an	<u>335 000</u>	<u>225 000</u>
Actifs financiers disponibles pour satisfaire aux dépenses générales au cours des 12 prochains mois	<u><u>2 622 142</u></u>	<u><u>2 346 924</u></u>

L'objectif de la Commission est généralement de conserver des actifs financiers pour répondre aux objectifs ciblés qu'elle établira (environ 1 million de dollars). Dans le cadre du plan de liquidités de la direction, la trésorerie excédentaire est investie dans des placements à court terme, y compris des comptes de marché monétaire et des certificats de dépôt.

Note 4 – Dépenses payées d'avance

Les dépenses payées d'avance pour les exercices se terminant le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 se composaient de dépenses publicitaires payées d'avance d'un montant de 8 661 \$ et de 5 088 \$, respectivement, ainsi que d'une assurance payée d'avance au montant de 45 039 \$ et de 83 515 \$, respectivement.

Note 5 – Placements

Le tableau suivant est un résumé des placements en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021 :

	2022 \$	2021 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 442 706	241 177
Billets et obligations du gouvernement des États-Unis	501 079	205 347
Billets et obligations du gouvernement du Canada	266 178	401 338
	<u>2 209 963</u>	<u>847 862</u>

En date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021, tous les placements étaient considérés comme étant de niveau 1. Les éléments du rendement total des placements pour le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 sont illustrés ci-dessous :

	2022 \$	2021 \$
Intérêts	26 246	26 787
Frais des placements	(6 887)	(9 378)
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(21 058)	(18 724)
	<u>(1 699)</u>	<u>(1 315)</u>

Note 6 – Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des actifs évalués au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 est la suivante :

Description	Évaluation de la juste valeur à la fin de la période de rapport à l'aide des \$				
	31/12/2022	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)	Données d'entrée observables importantes (Niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (Niveau 3)	Gains totaux (Pertes)
<u>Évaluation de la juste valeur récurrente</u>					
Titres de créance					
Billets et obligations du gouvernement des États-Unis	501 079	501 079	-	-	-
Billets et obligations du gouvernement du Canada	266 178	266 178	-	-	-
Total des titres de créance	<u>737 257</u>	<u>737 257</u>	-	-	-
Total des récurrences					
Évaluation de la juste valeur	<u>767 257</u>	<u>767 257</u>	-	-	-

Description	Évaluation de la juste valeur à la fin de la période de rapport à l'aide des \$				
	31/12/2021	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques (Niveau 1)	Données d'entrée observables importantes (Niveau 2)	Données d'entrée non observables importantes (Niveau 3)	Gains totaux (Pertes)
Évaluation de la juste valeur récurrente					
Titres de créance					
Billets et obligations du gouvernement des États-Unis	205 347	205 347	-	-	-
Billets et obligations du gouvernement du Canada	401 388	401 388	-	-	-
Total des titres de créance	606 735	606 735	-	-	-
Total des récurrences					
Évaluation de la juste valeur	606 735	606 735	-	-	-

Note 7 – Immobilisations corporelles, montant net

Montant net des biens et équipements, composé des éléments suivants en date du 31 décembre 2022 et du 31 décembre 2021 :

	2022 \$	2021 \$
Biens et équipement	10 667 675	10 561 216
Moins : amortissement cumulé	3 567 336	3 381 449
	<u>7 100 339</u>	<u>7 179 767</u>

Pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021, les dépenses d'amortissement ont totalisé 237 480 \$ et 212 229 \$, respectivement.

Note 8 – Collections

La Commission a vu le jour en 1964, lorsque la famille Hammer a fait don du Kuhn Cottage (communément appelé Roosevelt Cottage), de son contenu et de ses environs. La collection comprend des objets, des photos, des meubles, des accessoires de maison et des paysages qui aident à interpréter l'histoire de la famille Roosevelt et de ses séjours sur l'île de Campobello.

La Commission dispose des trois catégories de collections suivantes :

Collections principales – Elles comprennent le Roosevelt Cottage et ses terrains adjacents, les meubles originaux de Roosevelt, les accessoires de maison, les photos et d'autres objets originaux. Ces objets sont conservés selon les pratiques exemplaires en vigueur dans les musées et sont considérés comme des collections fermées.

Collections secondaires – Elles comprennent le Hubbard Cottage, le Prince Cottage, le Wells-Shober Cottage, le Johnston Cottage et leurs terrains adjacents, ainsi qu'une partie de leur contenu.

Collection éducative – Elle comprend des objets distincts des collections principales et secondaires qui sont utilisés pour améliorer l'expérience d'apprentissage lors d'une visite du parc, d'une activité de sensibilisation dans le cadre d'un programme scolaire ou d'une exposition itinérante.

La Commission peut transférer des artefacts qui ont été aliénés des collections principales à la collection éducative par le conservateur, conformément aux lignes directrices établies en la matière. Lorsqu'un artefact de la collection éducative n'est plus nécessaire, n'est plus utile ou est en mauvais état, il ne fait pas l'objet d'un processus formel d'aliénation. Il est éliminé si le conservateur le juge nécessaire, avec l'approbation de la Commission. Les objets de collection sont capitalisés. Les objets des collections principales sont considérés comme des trésors historiques et ne sont pas dépréciés. Les méthodes suivantes sont celles que préfère la Commission pour l'élimination des objets aliénés de la collection :

Transfert à la collection éducative,
 Transfert à une autre collection à but non lucratif,
 Vente aux enchères publiques, le produit de la vente devant être affecté à la future collection pour la conservation de la collection,
 Remise au propriétaire légitime en cas de violation de la loi ou de l'éthique,
 Destruction.

Note 9 – Actifs nets

Les actifs nets sans restrictions externes pour les exercices terminés le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2021 sont les suivants :

	<u>2022 \$</u>	<u>2021 \$</u>
Non désignés	9 194 946	8 755 535
Désignés par la direction	<u>335 000</u>	<u>225 000</u>
	<u>9 529 946</u>	<u>8 980 535</u>

Les actifs nets désignés par la direction se composent de ce qui suit :

	<u>2022 \$</u>	<u>2021 \$</u>
Bâtiment et terrains	130 000	92 000
Remplacement de véhicules	65 000	80 000
Achat d'un monte-personne	140 000	-
Amélioration des affiches d'orientation et d'interprétation	-	22 000
Équipement du programme de bicyclettes	-	16 000
Meubles et accessoires	<u>-</u>	<u>15 000</u>
	<u>335 000</u>	<u>225 000</u>

Note 10 – Taux de change

La Commission détient des comptes de caisse aux États-Unis et au Canada. Au cours de l'année, elle effectue des transactions en dollars canadiens. Les revenus et les dépenses en devises canadiennes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction et inscrits en dollars américains. Les sommes canadiennes en caisse à la date du bilan sont converties en dollars américains selon le taux de change en vigueur. Les gains (ou pertes) nets de change pour l'année sont reconnu(e)s dans l'état des activités.

Note 11 – Régime de retraite

La Commission administre un régime de retraite non contributif pour ses employés américains. Les dépenses liées au régime de pension imputées à l'exploitation étaient de l'ordre de 26 929 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, et de l'ordre de 29 028 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Les employés canadiens cotisent à un régime d'épargne-retraite enregistré collectif. Le salaire de base des employés admissibles est majoré pour couvrir le coût de ce régime. La somme supplémentaire est investie en leur nom dans le régime par voie de retenues à la source. Les coûts du régime de retraite de 134 976 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 et de 134 145 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 sont reflétés dans le cadre des dépenses liées aux salaires et aux traitements.

Note 12 – Effet de la COVID-19

Les opérations financières et le rendement financier de la Commission ont été touchés par la pandémie de COVID-19, qui s'est propagée à l'échelle mondiale et a eu un effet négatif sur les conditions économiques dans le monde entier au cours des exercices 2020 et 2021. Lorsque l'épidémie s'est résorbée en 2022, la Commission a connu une reprise de ses activités, ce qui a eu une incidence sur le soutien et les recettes.

Note 13 – Redressement

Un taux de change fixe a été utilisé pour les transactions relatives aux salaires canadiens pour 2021, plutôt que les taux de change actuels au moment de la transaction. Cela a donné lieu à une sous-estimation des charges salariales canadiennes et à une surestimation de l'encaisse canadienne d'un montant de 40 506 \$. Les chiffres de 2021 ont été ajustés pour tenir compte de ce redressement correctif de l'année précédente.

Note 14 – Évaluation des activités ultérieures

La Commission a évalué ses activités ultérieures jusqu'au 14 février 2023, date de publication des états financiers.

